

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 MAI 2024

L'An Deux Mil Vingt-quatre, le 16 mai 2024,

Le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ludovic BIRE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : douze

Date de convocation du Conseil Municipal : 07/05/2024

Présents : MM. BIRE Ludovic, DUBIN Céline, BONNANFANT Sandra, MANDIN Alain, POUPARD Laurent, BAUDRY Frédéric, ROBIN Florence, BONNAUD Bastien, DESIRE Catherine

Absents excusés : TRACHEZ Hugo (donne pouvoir à BIRE Ludovic), ROCHE PRIVE Angélique (donne pouvoir à ROBIN Florence)

Absents : MICHOT Tony

Madame DUBIN Céline est désignée secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du dernier procès-verbal
- Taxe d'aménagement
- Achat terrains et bâtiments
- Résultat consultation du public sur les ZAENR
- Adhésion CAUE et ID 79
- Avis du conseil sur le Parc Résidentiel de Loisirs sur la commune de Saint-Christophe sur Roc
- Contrat de maintenance éclairage public - IRIS
- Questions diverses

MODIFICATION DU TAUX DES TAXES D'AMENAGEMENT SUR TOUT LE TERRITOIRE COMMUNAL

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de ne pas modifier le taux de la taxe d'aménagement et dit que la délibération 2020-44 reste en vigueur.

ZONES D'ACCELERATION POUR LA PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES APRES CONCERTATION DU PUBLIC 2024-32

Le Maire relate à l'assemblée que la consultation du public sur les Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAEnR) a été réalisée du 8 au 19 avril 2024 soit par consultation en mairie soit par voie électronique sur le site de la commune -www.stgeorges79.fr -.

Pour rappel, le conseil en date du 21 mars 2024 -délibération 2024-23- avait choisi d'autoriser la pose de panneaux photovoltaïques uniquement sur les toitures à l'ensemble du territoire communal.

A l'issue de la concertation du public, aucunes observations ou réclamations n'ont été déposées, par conséquent l'assemblée peut délibérer sur les ZAEnR.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

Décide d'autoriser uniquement la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures à l'ensemble du territoire communal et charge Monsieur le Maire de la bonne exécution de cette délibération

ADHESION CAUE ET A L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTAL ID79 2024-33

Monsieur le Maire relate à l'assemblée que la commune peut adhérer au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et à l'Agence Technique Départemental ID79 pour l'année 2024.

Mr le Maire précise que si la commune adhère aux deux organismes la cotisation à ID79 est minoré.

La cotisation au CAUE est de 100 € et celle d'ID79 est de 100 € pour l'année 2024

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité décide :

D'adhérer au CAUE, pour une cotisation de 100 €, et à ID79, pour une cotisation de 100 €, pour l'année 2024

AVIS DU CONSEIL SUR LE PARC RESIDENTIEL DE LOISIRS SUR LA COMMUNE DE SAINT-CHRISTOPHE SUR ROC 2024-34

M. le Maire présente à l'assemblée le futur projet d'installation d'un Parc Résidentiel de Loisirs sur la commune de Saint-Christophe sur Roc et les incidences en termes de consommation foncière dans le cadre des futures obligations liées au Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DIT que le projet de Parc Résidentiel de Loisirs est non adapté au secteur géographique et préconise un aménagement de 60 parcelles.

DÉCIDE à l'unanimité

D'émettre un avis favorable au projet avec cette recommandation

ACQUISITION DE BATIMENTS ET TERRAINS 2024-35

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de se porter acquéreur des parcelles de terrain cadastrées :

Section	N°	Lieudit	Surface
AB	94	Le Bourg	1a 39ca
AB	95	Le Bourg	7a 13ca
AB	96	Le Bourg	5a 50ca
AB	99	Le Bourg	4a 96ca
AB	100	Le Bourg	2a 76ca
AB	103	Le Bourg	1a 79ca

Total surface 23a 53ca

d'une superficie de 2 353 m², appartenant à Monsieur MICHOT Tony, domicilié à l'Aumondière de SECONDIGNY (79130) et Madame PAJOT épouse MICHOT Sarah Natacha domiciliée 4 Route du Vieux Chêne de SAINT-GEORGES-DE-NOISNÉ (79400) dans le cadre de l'aménagement du nouveau local technique.

L'acquisition se ferait pour un montant total de 40 000.00 €.

Il est précisé que les frais afférents à l'acquisition (frais notariés) sont à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, et par 11 voix pour, 0 abstention et 0 contre

Accepte l'acquisition de terrain dans les conditions évoquées ci-dessus, et

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

CONTRAT DE MAINTENANCE ECLAIRAGE PUBLIC – IRIS

Le Conseil Municipal sursoit à délibérer pour manque d'information

Questions Diverses :

Proposition d'accompagnement numérique par l'ANCT

Compte-rendu rendez-vous avec le Conseiller au Décideurs Locaux

La commune de Moncoutant sur Sèvre viendra visiter la salle Les Arts le 19/06/2024

Lettre de remerciement du Comité des Foires de St Maixent l'Ecole
 Information donnée sur la demande de subvention DETR
 Lecture faite du courrier de M. FRADIN Jacques, Maire de Mazières en Gâtine, concernant la fermeture du collège de Mazières en Gâtine
 Lecture de courrier d'administrés
 Commande de l'abris bus
 Dossier de demande d'implantation d'une borne de recharge pour véhicule électrique : les élus du SIEDS vont examiner le dossier et se prononcer prochainement sur son éligibilité
 Election européenne : planning du bureau de vote
 Repas de l'amicale des donneurs de sang le 16 juin 2024 à Verruyes
 Mme MERDJIMEKIAN Christelle est nommée comptable du SGC de St Maixent l'Ecole
 Tour Poitou-Charentes : passe à St Georges de Noisé le 21/08/2024

La séance est clôturée à 22H50

2024-32	ZONES D'ACCELERATION POUR LA PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES APRES CONCERTATION DU PUBLIC
2024-33	ADHÉSION CAUE ET A L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTAL ID79
2024-34	AVIS DU CONSEIL SUR LE PARC RESIDENTIEL DE LOISIRS SUR LA COMMUNE DE SAINT-CHRISTOPHE SUR ROC
2024-35	ACQUISITION DE BATIMENTS ET TERRAINS

Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 16 mai 2024 avec :

- 11... voix « pour »
- 0... voix « contre »
- 0...voix « abstention »

Le Secrétaire de séance,
 1^{er} Adjoint,
 Céline DUBIN



Le Maire,
 Ludovic BIRE



